

# Commission du quartier 4.3

Bonhoure / Guilhemery / Château de L'Hers / Limayrac / Côte Pavée

**Mardi 17 octobre 2023**

**Salle Limayrac**

# Ordre du jour

## >> Se déplacer au quotidien

Points sur les aménagements réalisés et à venir

## >> Actualités du Quartier



# 1

## Se déplacer au quotidien

**Commission de quartier 4.3**

mardi 17 octobre 2023

  
Mon  
Quartier  
+ Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

## se déplacer au Quotidien



Les aménagements



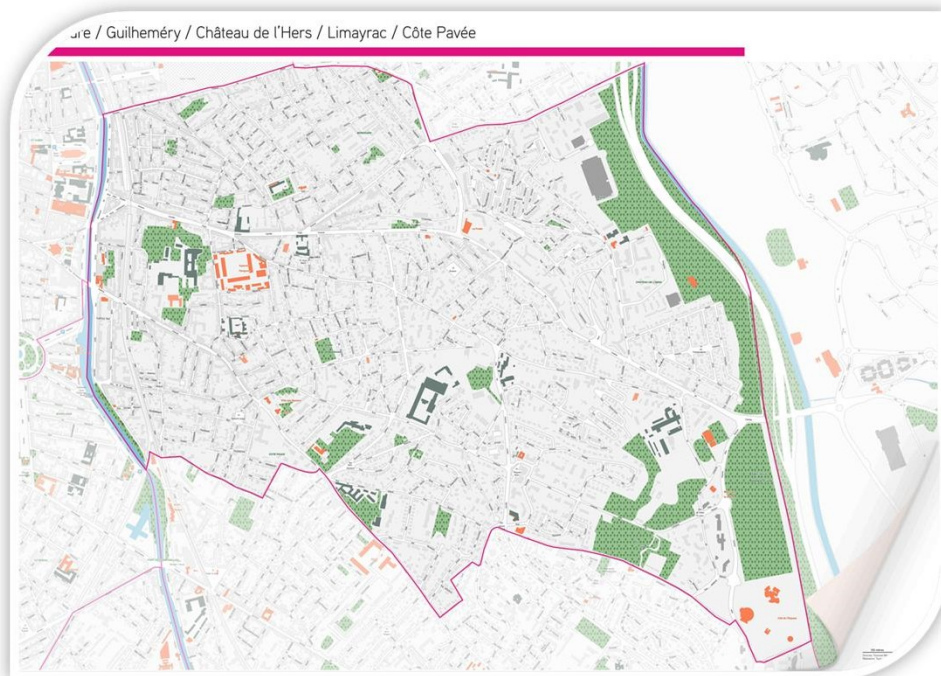
Le stationnement Résident



Transports en commun  
Lineo 12



Le réseau cyclable



Code de la Rue



Bornes de recharges



Vélo'Toulouse

  
Mon  
Quartier  
+ Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

# 1.1 CODE DE LA RUE / VILLE A 30

**Commission de quartier 4.3**  
Mardi 17 Octobre 2023

# Code de la rue : Définition et repères

## Un engagement de campagne du maire de Toulouse

La Mairie de Toulouse s'est engagée dans une démarche de « Code de la rue » en faveur du partage de l'espace public et du Vivre Ensemble. Il repose sur le constat suivant :

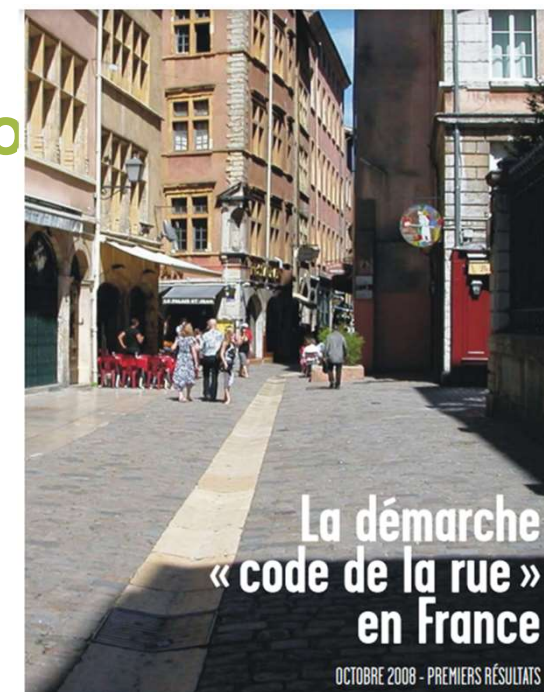
- les modes de déplacements individuels évoluent et se multiplient,
- les espaces publics évoluent aussi avec les usages,
- le déficit d'information et de connaissance des règles génère des conflits d'usage, un sentiment d'inconfort ou d'insécurité, et des incivilités.

Le Code de la rue se déclinera au travers :

- d'actions pédagogiques pour mieux expliquer la réglementation des rues et promouvoir le vivre ensemble,
- d'actions réglementaires telles que le projet de Ville à 30
- d'actions de contrôle et de sanction des comportements inadaptés.

### Commission de quartier 4.3

Mardi 17 Octobre 2023



  
Mon  
Quartier  
+ Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

# Code de la rue : La concertation citoyenne



Cette concertation citoyenne s'est déroulée du 16 mai au 30 juin dernier.

Elle s'est traduite pour le secteur Est par des ateliers participatifs qui se sont déroulés le 16 mai et qui ont permis de réunir :

**76** participants

**163** contributions déposées sur la plateforme de consultation en ligne

**Commission de quartier 4.3**

Mardi 17 octobre 2023

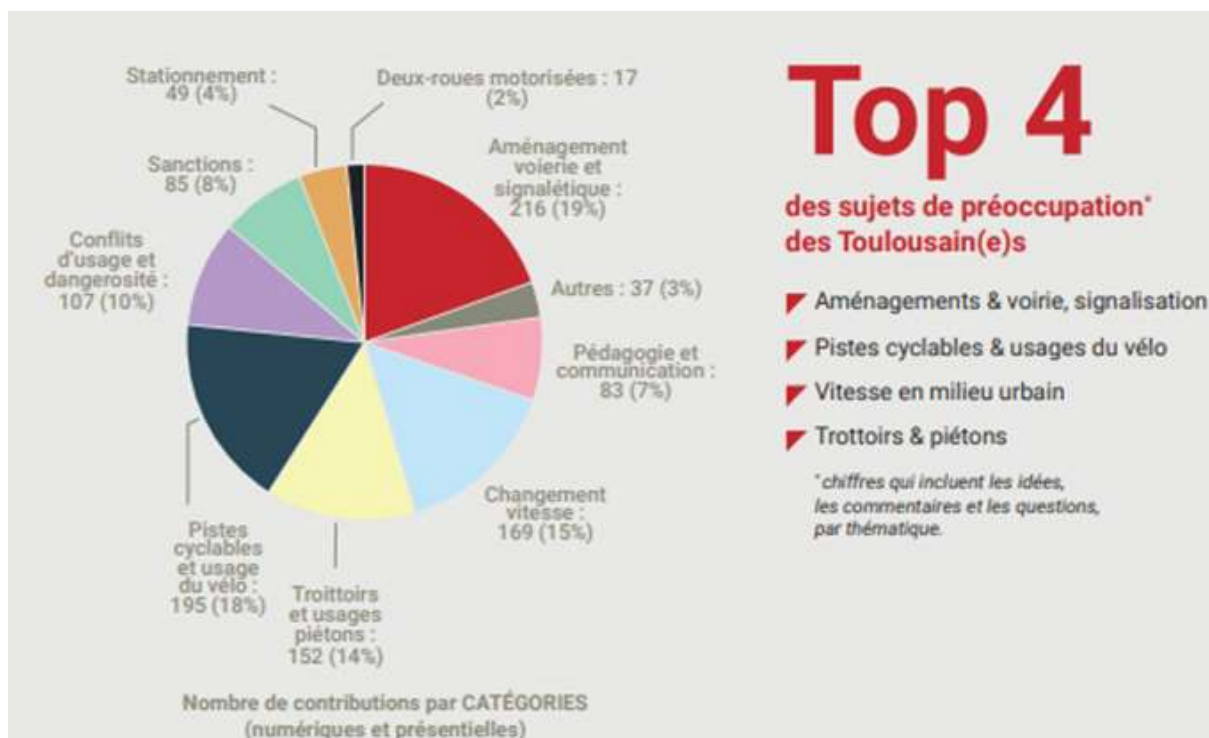
  
Mon  
Quartier  
+ Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

# Code de la rue : Le Bilan

**1170**

contributions collectées  
(idées, propositions, questions)



Commission de quartier 4.3

Mardi 17 octobre 2023

Mon  
Quartier  
+ Facile

MAIRIE DE TOULOUSE



# Code de la rue : Et après... Un livret pour EXPLIQUER

- **Les nouveautés réglementaires**, notamment les nouvelles dispositions de partage de l'espace public : *zone de rencontre, CVVCB, M12, Sas Vélo, etc.*



Commission de quartier 4.3  
Mardi 17 octobre 2023

Mon  
Quartier  
+ Facile

MAIRIE DE TOULOUSE

# Code de la rue : Et après... Un livret pour RAPPELER

- **Les règles du code de la route** : *stationnement gênant, contre sens cyclable en zone 30, etc.*
- **Les mesures de sécurité individuelles prescrites** : *casques, équipements lumineux, etc.*

### Pour éviter l'accident restez vigilant !

Nombreux sont les incidents qui, avec la vigilance de chacun, pourraient être évités chaque année. Parce que votre sécurité est notre priorité, n'oubliez pas qu'au sein du Tram, quel que soit votre moyen de transport, il faut redoubler de vigilance et respecter les règles de circulation.

### Aux abords du Tram, adoptez les bonnes habitudes !

**UN TRAM = JUSQU'À 60 TONNES**  
Face à lui, vous ne faites pas le poids !

**À pied**  
La plateforme du Tram n'est pas une aire de promenade. Pour le traverser, empruntez les passages aménagés en vous assurant que le feu « stop piéton » est éteint. En traversant, veillez à ce qu'aucun Tram n'arrive dans les deux sens. Le Tram est silencieux, évitez de téléphoner ou d'écouter de la musique près des voies ou en station, vous risqueriez de ne pas l'entendre approcher !

**À BORD : UNE PRÉCAUTION À PORTÉE DE MAIN !**  
"Pour aller" les chutes, tenez-vous en permanence aux barres ou au dossier.

### À vélo

Avant de traverser les voies, attendez que le feu clignotant rouge soit éteint et faites attention à ne pas coincer vos roues dans les rails. Sur les passages piétons, descendez de votre vélo pour traverser en toute sécurité.

**En voiture ou à moto**  
Lorsque vous roulez près des voies, adaptez votre conduite et soyez attentif à la signalisation en place.

Avant de vous engager sur les voies :  

- Assurez-vous que le feu clignotant rouge est bien éteint,
- Veillez à ce qu'aucun Tram n'arrive dans les deux sens, regardez de chaque côté afin de vous assurer que le passage est libre !

Pour les motocyclistes, faites attention de ne pas glisser sur les rails ! Enfin, il est strictement interdit, même pour un court instant, de stationner sur les voies du Tram !

### Respectez la signalisation du Tram

- VOIE RÉSERVÉE AU TRAM**  
Circulation et stationnement interdits sur la plateforme.
- FEU CLIGNOTANT ROUGE**  
Arrêtez-vous ! Ce feu signale le passage d'une ou plusieurs rames.
- STOP PIÉTON**  
Arrêtez-vous ! Un Tram arrive.
- ATTENTION : ANNONCE UNE VOIE DE TRAM**  
De pavé ou de terre, il est souvent accompagné d'un feu clignotant rouge. Si est allumé, arrêtez-vous.
- SIGNALE L'EMPLACEMENT DE LA VOIE DE TRAM**  
Vous n'avez pas la priorité.

### Intersections avec les voies du Tram : redoublez de vigilance !

Pour votre sécurité, en cas de traversée des voies du Tram, adaptez votre allure, respectez la signalisation en vigueur et regardez de chaque côté qu'aucun Tram n'arrive (en prenant toujours le réflexe de vérifier votre angle mort !).

Prudence, vigilance sur les carrefours signalés d'un «  
enregistrant le plus fort taux d'accidents.

**2 MN SUR LE TROTTOIR, C'EST DÉJÀ TROP !**

**DOUBLE-SENS CYCLABLE :  
VOIE À DOUBLE SENS POUR  
LES CYCLES ET À SENS UNIQUE  
POUR LES AUTRES VÉHICULES**

## Bien équipé

À deux-roues (même pour le passager)

- Un blouson de moto ou veste renforcée (cuir, jeans...) avec éléments rétro-réfléchissants
- Un pantalon de moto épais ou en cuir avec renforts aux fibres, fanches et genoux
- Des chaussures fermées montantes (protection de la cheville)
- Un casque attaché (un intégral est celui qui protège le mieux)
- Des gants certifiés CE pour la moto (avec des zones renforcées)
- Un gilet de haute visibilité à porter en cas d'urgence
- Obligatoire
- Fortement conseillé

À vélo, en trottinette...

- Casque
- Gilet rétro-réfléchissant
- Gants
- Système de freinage
- Avertisseur sonore
- Feu avant et arrière
- Casque
- Gilet rétro-réfléchissant (la nuit et/ou par mauvais temps hors agglomération)
- Feu et catadioptre rouges
- Feu jaune ou blanc et catadioptre blanc
- Dispositifs réfléchissants arrière et latéraux
- Arrière de danger
- Arrivé en U
- Préus correctement portés
- Catadioptre de pédale orange
- Catadioptre de roue orange

## Code de la rue : Et après...

# Une campagne de communication pour PROMOUVOIR

- Les modes alternatifs à la voiture individuelle, notamment la marche, le vélo et les transports en commun.



Commission de quartier 4.3

Mardi 17 octobre 2023

Mon  
Quartier  
+ Facile

MAIRIE DE TOULOUSE

## Code de la rue : Et après...

# Une campagne de communication pour PROMOUVOIR

Pour promouvoir le code de la rue, un accompagnement et un relais sur le terrain sont nécessaires pour :

- Répondre au besoin de proximité exprimé lors des concertations
- Identifier sur le territoire les lieux stratégiques pour porter cette information
- Proposer des animations et de supports d'information sur le code de la rue

Une convention de partenariat Unis-Cité pour la mise à disposition des services civiques va être déployée

### Commission de quartier 4.3

Mardi 17 octobre 2023



2



**SERVICE CIVIQUE**  
Une mission pour chacun  
au service de tous

### LE SERVICE CIVIQUE EN BREF

- Le service civique est un engagement citoyen qui permet la mobilisation de tous les jeunes qui souhaitent consacrer une étape de leur vie à la solidarité et à l'intérêt général
- Pour les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), sans prérequis de diplôme ou d'expérience
- Engagement de 6 à 12 mois (8 en moyenne) à raison de 3 à 5 jours par semaine (24h minimum)
- 9 domaines d'intervention : Culture et Loisirs, Développement international et action humanitaire, Éducation pour tous, Environnement, Intervention d'urgence en cas de crise, Mémoire et citoyenneté, Santé, Solidarité, Sport
- Un dispositif soutenu financièrement par l'Etat via l'Agence du Service Civique

  
Mon  
Quartier  
+ Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

# Code de la rue : Et après...

## Passage à 30km/h au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Le passage de la ville à 30 km/h a constitué un item de la concertation citoyenne reposant sur les principes suivants :

- Les voies principales restent à 50 km/h
- Les cœurs de quartier passent tous à 30 km/h
- La vitesse est limitée à 30 km/h au droit des écoles se situant sur un axe à 50 km/h

AUJOURD'HUI

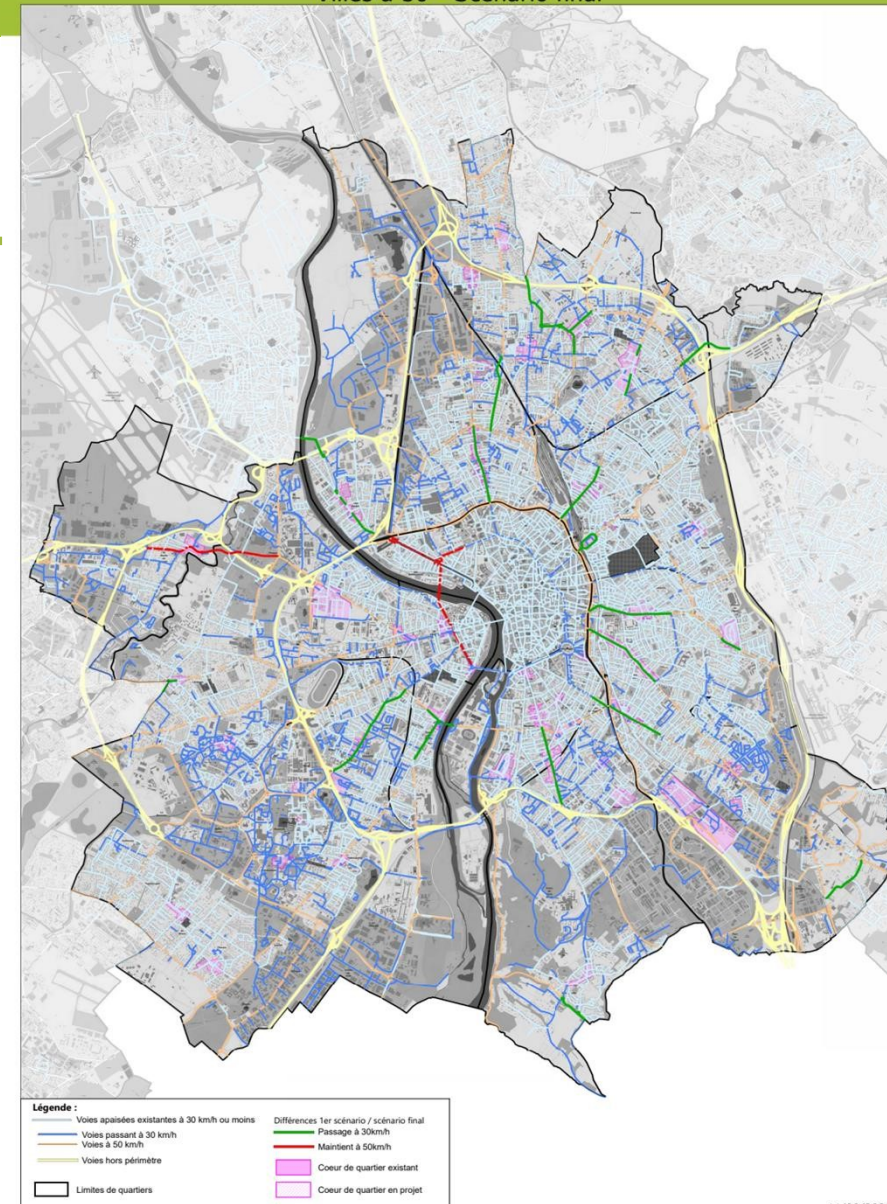
**50%**  
des voies  
toulousaines  
limitées à 30km/h

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

**84%**  
des voies  
toulousaines  
limitées à 30km/h

Commission de quartier 4.3

Mardi 17 octobre 2023



## Code de la rue : Et après...

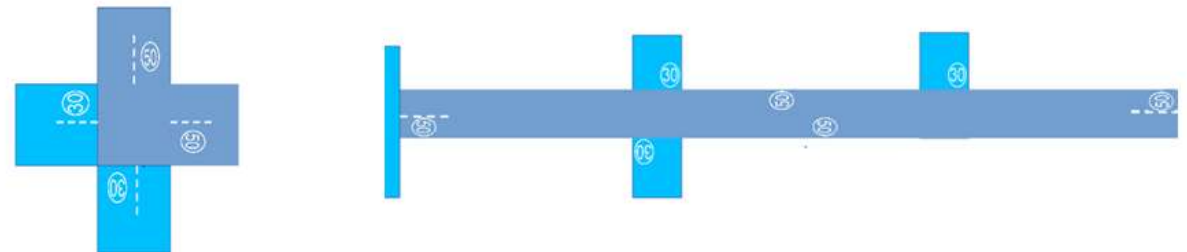
### Le passage de la ville à 30km/h : choix de signalisation



Signalisation entrée de ville



Axe dérogatoire à 50 avec marquage en ellipse



# 1.2 POLITIQUE CYCLABLE

**Commission de quartier 4.3**  
Mardi 17 Octobre 2023

# Schéma cyclable d'agglomération



**290 kilomètres** sur le territoire de Toulouse Métropole

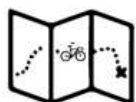
Entre 2016 et 2021 :



**92 km** de pistes supplémentaires



**77%** de cyclistes supplémentaires



**14 lignes** dont **2 circulaires** grande périphérie et ceinture centre ville



**4 habitants sur 5** concernés (à moins d'1km)



**800 000** habitants



**500 000** emplois

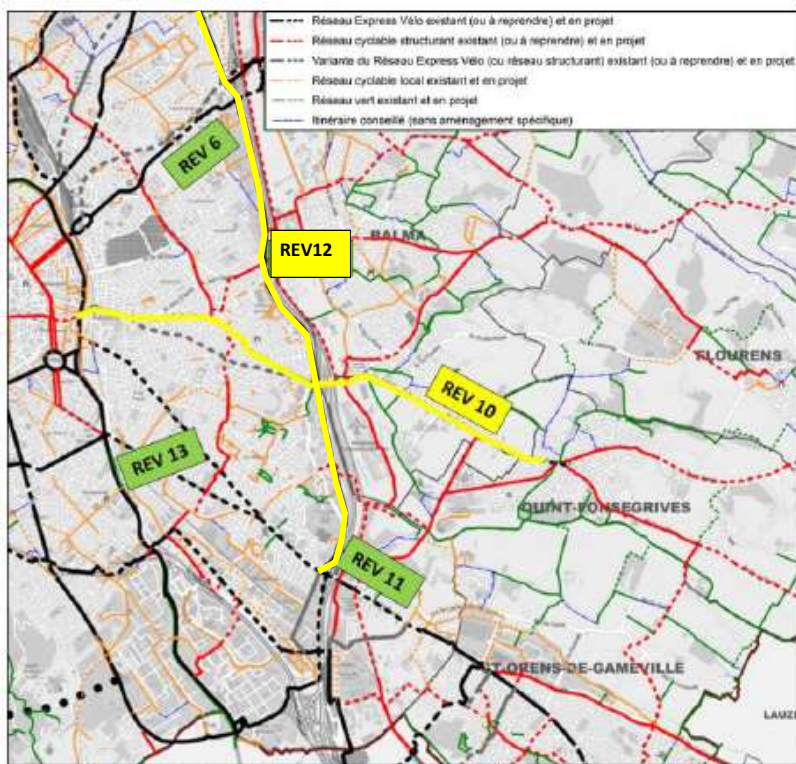


-   
**14**  
lignes
-   
**54**  
communes
-   
**440**  
kilomètres  
dont 290 km sur  
Toulouse Métropole





## Le réseau express vélo : Zoom sur les REV du quartier 4.3



Légende : Carte présentant les projets de REV connexes au REV 10 Est

Un réseau cyclable à « haut niveau de service » alliant **sécurité**, **continuité** et **confort**

Objectifs recherchés :

- 4m ou 2 x 2m de large pour une piste bidirectionnelle
- Des pentes inférieures à 5%

Commission de quartier 4.3

Mardi 17 Octobre 2023

  
Mon  
Quartier  
+ Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

# Le réseau express vélo : Zoom sur le REV 10 Est Toulouse > Quint-Fonsegrives

## 2 séquences concernées pour le quartier 4.3

- **Séquence 1** : Du Pont Guilheméry à l'intersection entre l'avenue Camille Pujol et l'avenue Raymond Naves ;
- **Séquence 2** : De l'intersection entre l'avenue Camille Pujol et l'avenue Raymond Naves à l'ouvrage ;

## Avancement des études

- Etude de faisabilité en cours de Guilheméry jusqu'au franchissement périphérique
- Sur les 2 fuseaux à l'étude, le fuseau passant par R.Naves semble à ce stade peu intéressant au regard du plan de circulation à modifier et du nombre de places de stationnement à supprimer

## Objectifs

- Travaux programmés dans ce mandat

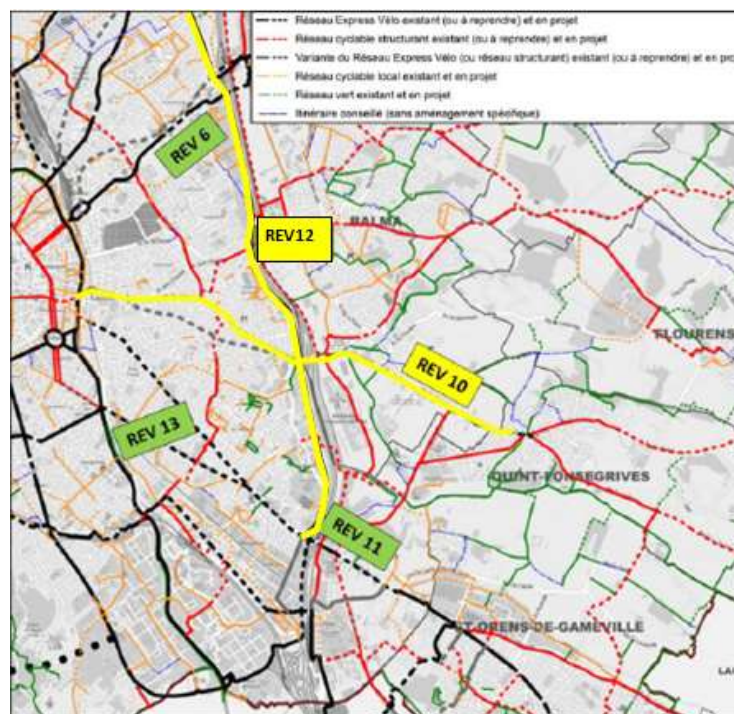


# Le réseau express vélo : Zoom sur la ligne circulaire REV 12

## Section : Argoulets /Plaine

### Avancement des études

- Démarrage des études préliminaires récent, depuis septembre 2023
- Etude de la possibilité de séparer les flux piétons et vélos, avec le souci de ne pas imperméabiliser côté piétons et de réutiliser l'actuelle voie verte pour la future piste cyclable



**Commission de quartier 4.3**

Mardi 17 Octobre 2023

  
Mon  
Quartier  
+ Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

# 1.3 POLITIQUE STATIONNEMENT

**Commission de quartier 4.3**  
Mardi 17 Octobre 2023

# Objectifs du dispositif « stationnement payant et résidant » : améliorer les conditions de stationnement

## Pour les résidents : faciliter le stationnement à proximité de leur domicile

Proposer le dispositif du stationnement payant avec un tarif résidant permet de :

- Diminuer le stationnement illicite
- Lutter contre les véhicules ventouses
- Libérer l'espace public pour sécuriser et aménager les déplacements de tous les usagers
- Optimiser le stationnement privé
- Matérialiser le stationnement

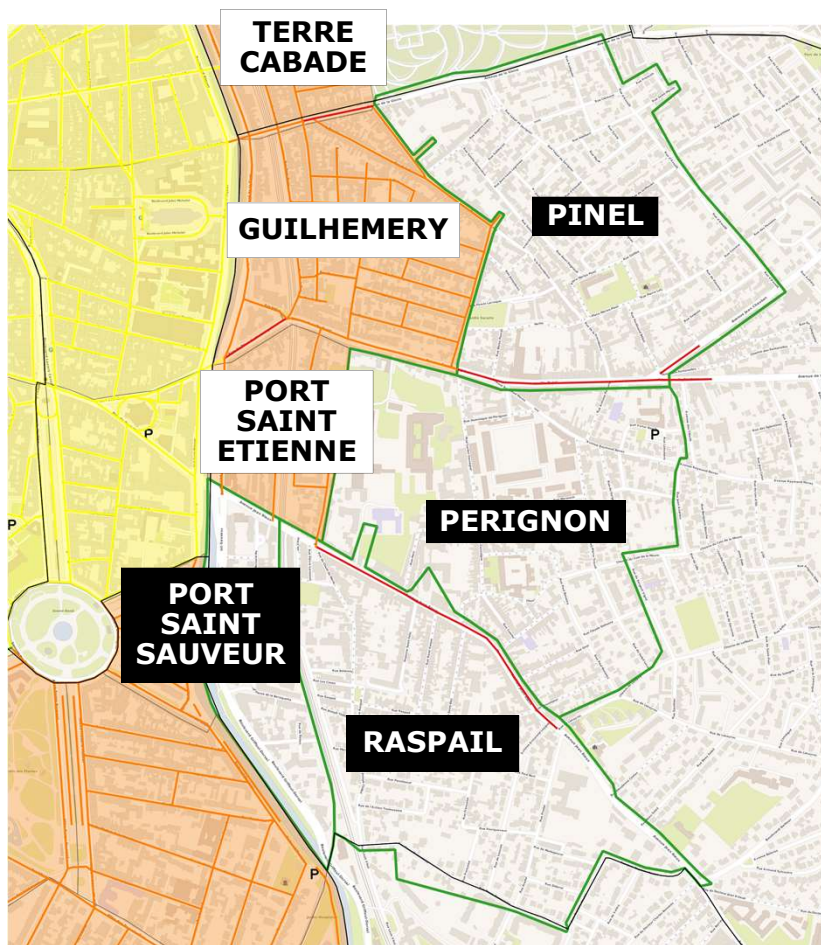
## Sur les axes commerçants : améliorer l'accessibilité aux commerces et aux activités

Apporter une réponse pour les visiteurs de courte durée, via la tarification payante

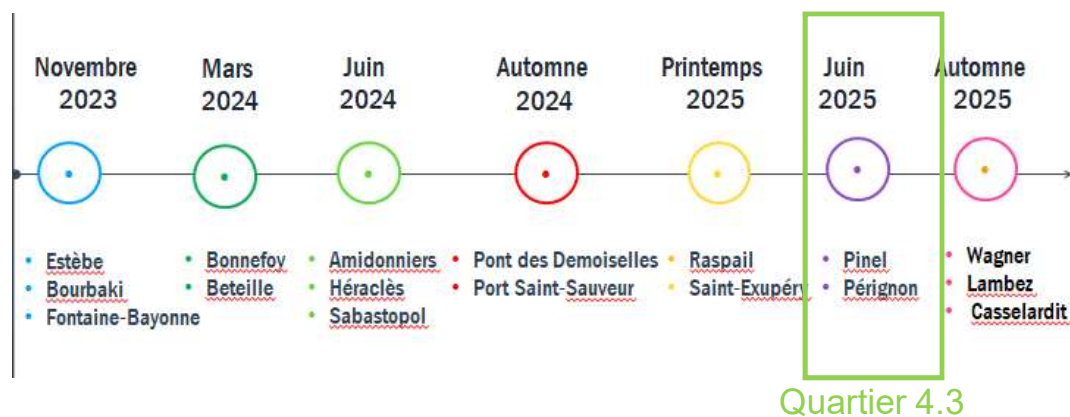
- Libérer des places à proximité immédiate des commerces et des activités
- Favoriser la rotation des véhicules
- Lutter contre le stationnement longue durée

# Les perspectives de réglementation du stationnement

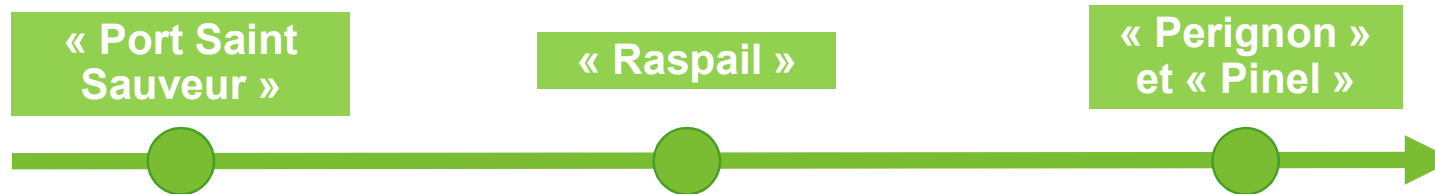
## 4 nouveaux quartiers résidents



## Une feuille de route établie pour le mandat



# Le calendrier pressenti



## Information

- Printemps 2024

## Mise en service

- Automne 2024

## Information

- Automne 2024

## Mise en service

- Printemps 2025

## Information

- Fin 2024 / début 2025

## Mise en service

- Juin 2025

## Nb de places par futur quartier résidant

- environ 300 places

- environ 550 places

- Pinel : environ 700 places
- Perignon : environ 400 places

# 1.4 TRANSPORTS EN COMMUN

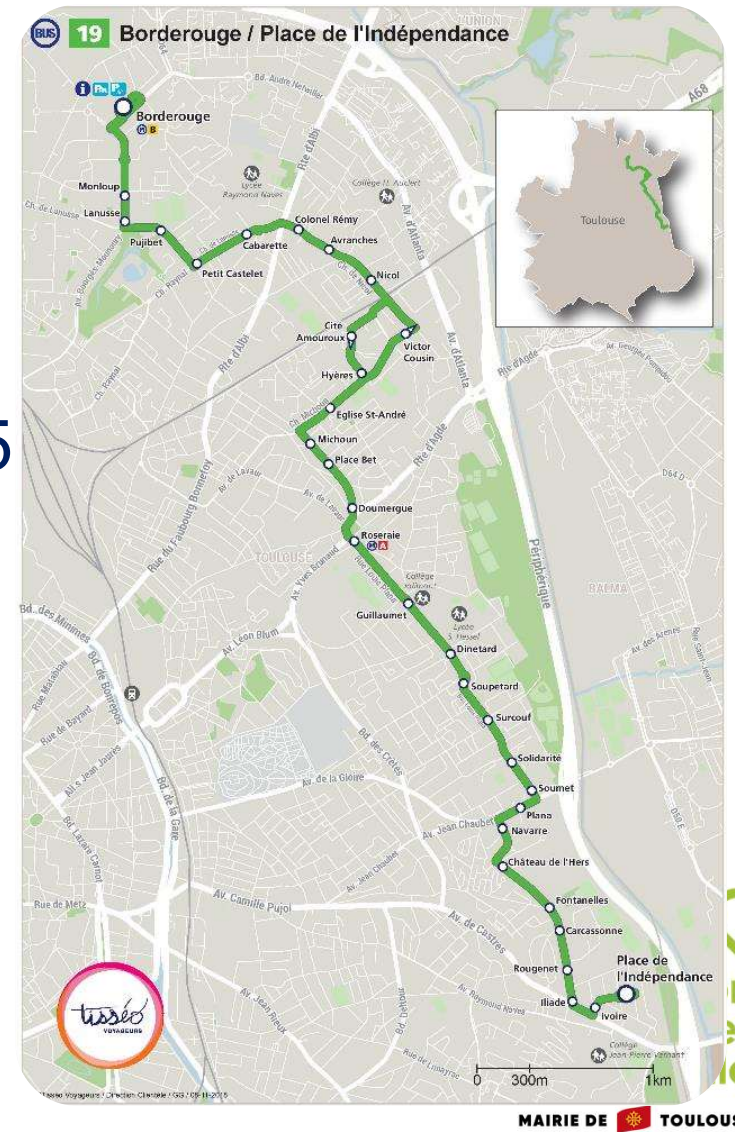
**Commission de quartier 4.3**  
Mardi 17 Octobre 2023



# Ligne 19 en soirée

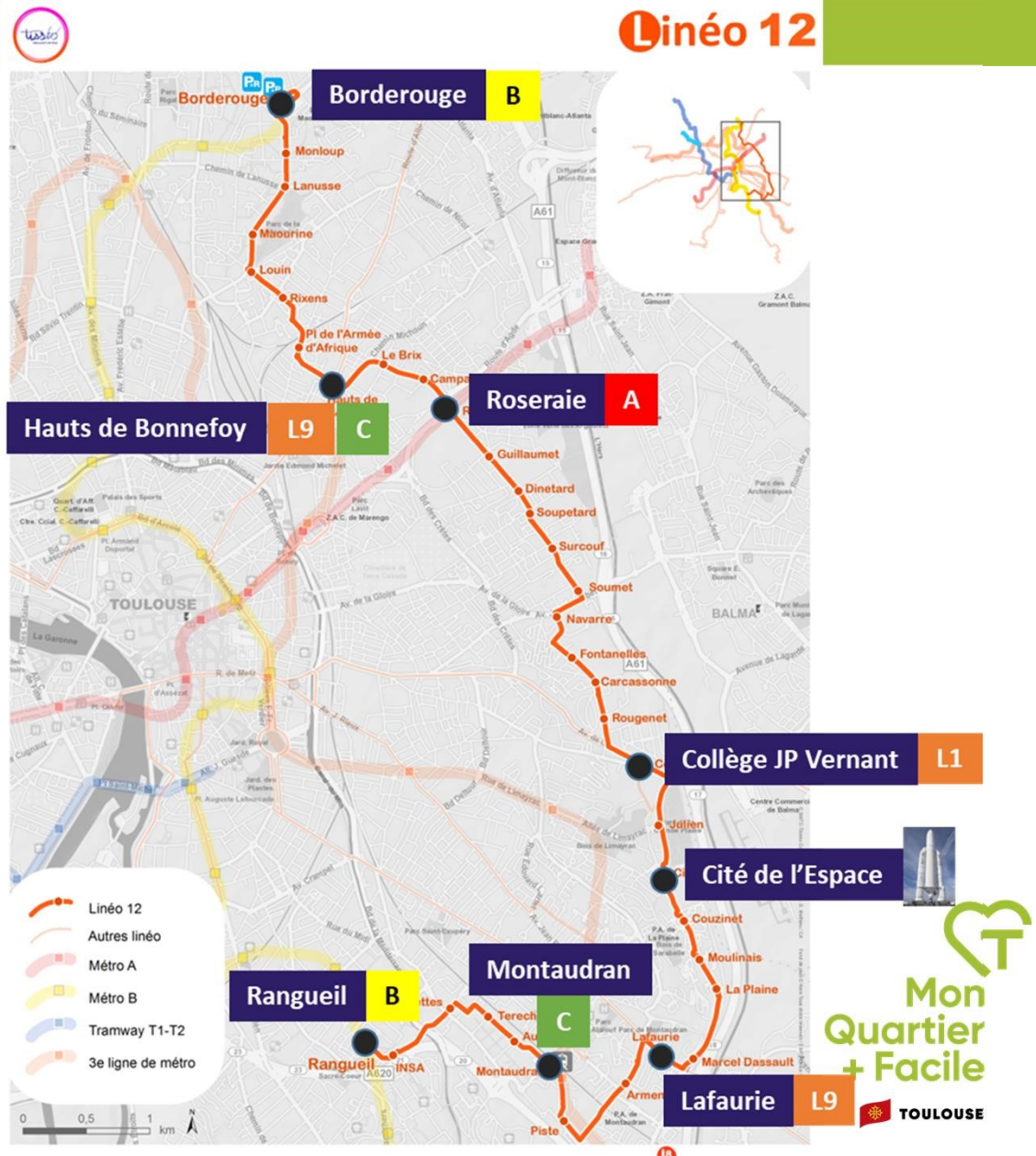
Mise en place de l'offre en soirée le 2 janvier 2023

- Amplitude horaire étendue jusqu'à 0h25  
(1h jeudi/vendredi/samedi)
- 230 montées en moyenne après 21h30  
(265 montées - jeudi/vendredi/samedi)
- 12 courses supplémentaires  
(14 courses le jeudi/vendredi/samedi)
- 19 montées en moyenne par course

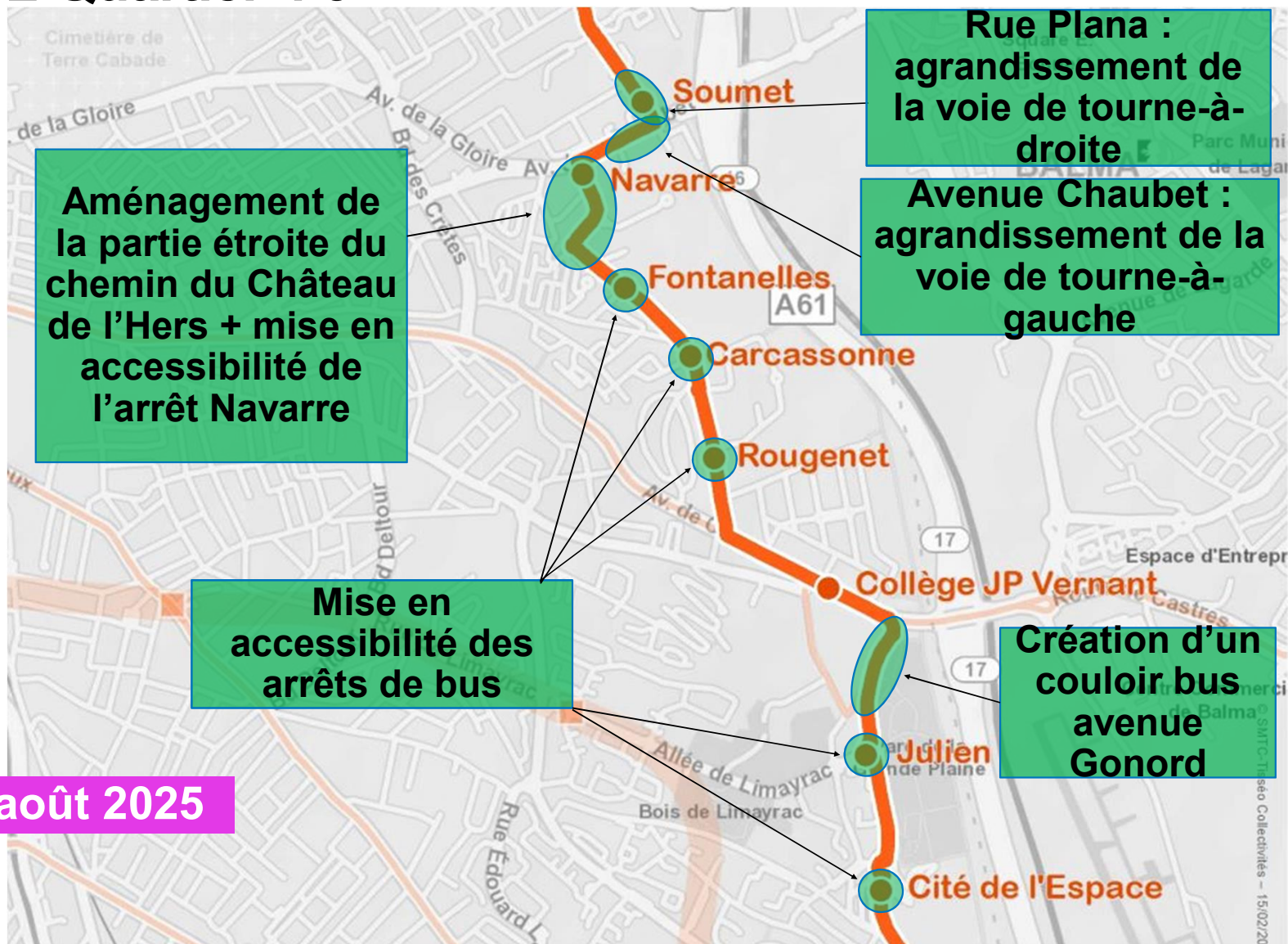


# Linéo 12 - itinéraire

- Mise en service : **septembre 2025**
- **7 connexions** : Métro (A, B, C), Linéo, TER
- **Objectif** : 16 000 voyageurs/jour (3<sup>ème</sup> Linéo)
- **Fréquence** : 9' en heure de pointe / 11' en journée



# Travaux Linéo 12 Quartier 4.3



→ Travaux d'ici août 2025

# 1.5 VELO EN LIBRE SERVICE

**Commission de quartier 4.3**

Mardi 17 Octobre 2023

# Emplacements des stations VLS

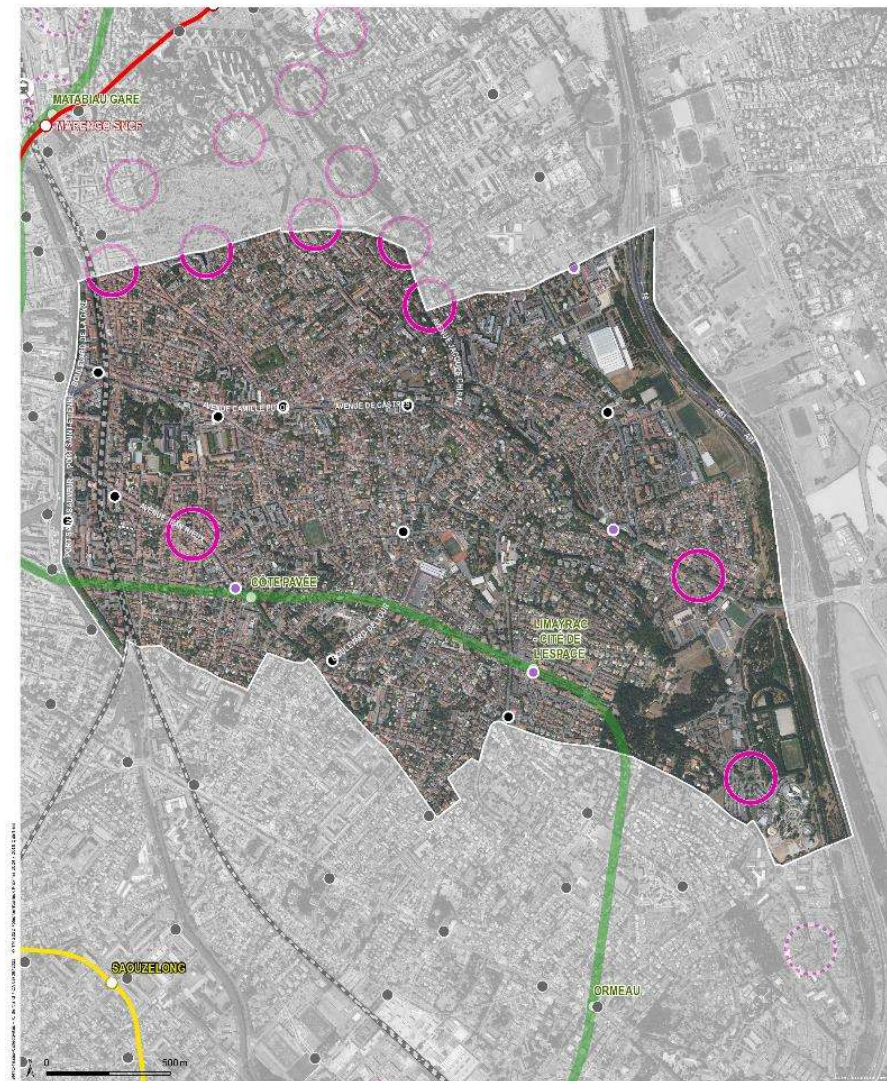
## Propositions pour le Quartier 4.3

- 14 stations existantes (4 stations potentiellement à déplacer)
- 4 emplacements initialement étudiés par Tisséo Collectivités
- 6 propositions de la MdQ

### Synthèse des futurs emplacements vus avec la MdQ

- 14 stations existantes reprises
- 4 propositions d'emplacement à déployer dès septembre 2024\*

\*sous réserve de faisabilité technique de déploiement



Station existante  
● inchangée  
● légèrement déplacée

Station nouvelle déployée  
● en septembre 2024  
● à échéance du projet d'aménagement

# Emplacements des stations VLS

## *Etapas à venir*

- Lancement des études techniques pour identifier les emplacements exacts des futures stations par JCDecaux
- Validations techniques des emplacements par l'ensemble des acteurs : Services Toulouse Métropole, Pôles Territoriaux, DAT, Aménageurs, Interfaces projets, etc...
- Retours auprès des MdQ pour validations définitives des emplacements exacts des futures stations,
- Lancement des études de raccordement par ENEDIS
- Installation des 117 nouvelles stations : 04/2024 – 06/2024
- Démontage / Transition des 283 stations existantes : 06/2024 – 08/2024
- Mise en service VélÔToulouse (400 stations – 3300 vélos) : 02/09/2024

# 1.6 LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

**Commission de quartier 4.3**  
Mardi 17 Octobre 2023

## Toulouse Métropole : acteur de la mobilité électrique depuis plus de 10 ans.

2013

### Expérimentation de services électromobiles.

Bornes de recharge et autopartage de véhicules électriques, via Citiz.



2015

### Toulouse Métropole déploie le réseau de recharge REVEO.

108 points de charge 22kW et 6 points de charge 50kW



Programmation pluriannuelle d'investissements...

... qui se poursuit

2019

### Toulibéo déploie le réseau de recharge Alizé, en lien avec Toulouse Métropole.

207 points de charge (PDC) 22kW  
45 PDC ultra-rapides 100kW et au-delà  
3 PDC dédiés aux deux roues motorisés électriques



2022

### Toulouse Métropole s'engage dans une démarche de Schéma Directeurs de déploiement des bornes de recharge.

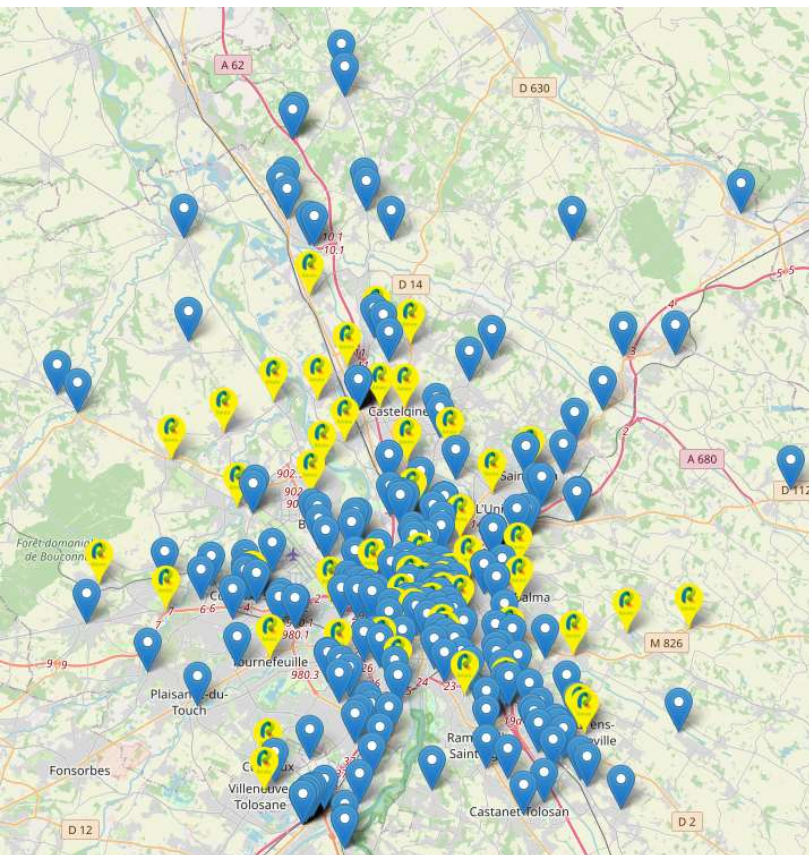
Coordination initiatives publiques / privées.



MAIRIE DE TOULOUSE



## Toulouse Métropole : l'offre de recharge accessible au public.



Toulouse Métropole veille à l'interopérabilité des réseaux de recharge :



### **Réseau Révéo**

Le réseau public de bornes de recharge de Toulouse Métropole.  
En chiffres : 108 points de charge normale et 6 points de charge rapide.

[Révéo - Bornes de recharge en Occitanie \(reveocharge.com\)](http://reveocharge.com)



### **Réseau Alizé**

Le réseau de recharge de la société de projet Toulibéo (Bouygues Energies & Services, Banque des Territoires et Caisses des Dépôts).

En chiffres : 207 points de charge normale, 45 points de charge ultra-rapides et 3 points de charge dédiés aux deux-roues motorisés électriques.

[Toulouse | Homepage \(alizecharge.com\)](http://Toulouse | Homepage (alizecharge.com))



### **Réseau Indigo**

Les parcs en ouvrage Indigo proposent une offre adaptée à la recharge des véhicules électriques.

En chiffres : 189 points de charge normale.

[alizecharge | INDIGO](http://alizecharge | INDIGO)



### **Réseau Allego**

Des bornes de recharge déployées dans les parcs relais (P+R) du réseau Tisséo des terminus des lignes A et B du métro Borderouge, Balma-Gramont, Ramonville et Basso-Cambo.

[Find a Charging Station For Your EV - Allego](http://Find a Charging Station For Your EV - Allego)



# Toulouse Métropole : d'autres réseaux de recharge ouverts au public.

Nombre de lieux de recharge

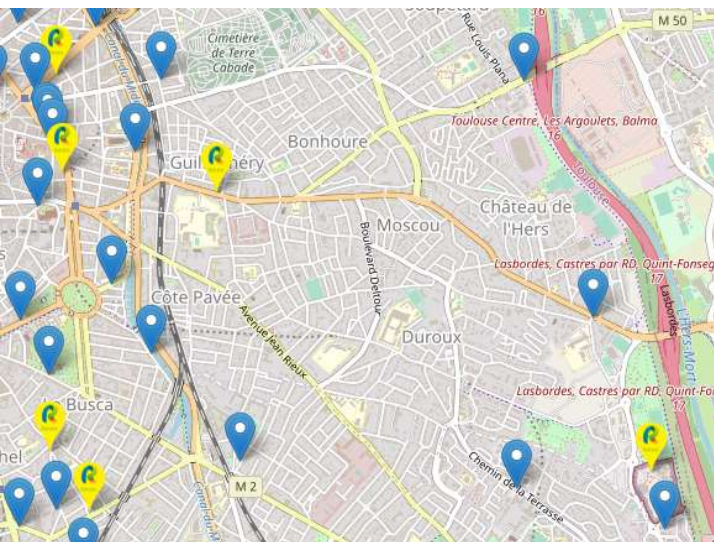
173

Nombre de PDC

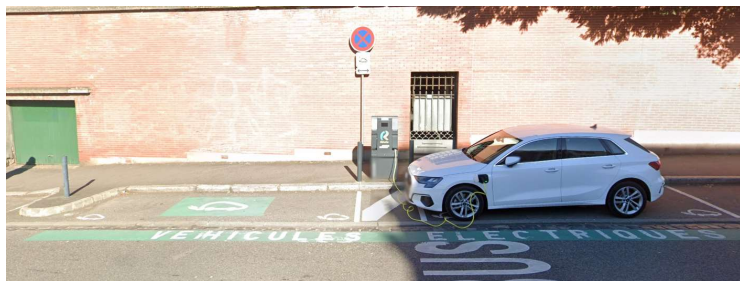
783



## L'offre de recharge en voirie dans le quartier 4.3.



- 1 station de recharge normale : 2 points de charge – 52 avenue Camille Pujol



- 1 HUB de recharge ultra-rapide : 6 points de charge - 210 avenue Jean Chaubet



MAIRIE DE TOULOUSE

## Des leviers pour poursuivre le déploiement de bornes de recharge en voirie.

 **Arbitrage sur l'enveloppe Programmation Pluriannuelle d'Investissements Métropolitains IRVE – octobre 2023.**

**De 50k €/an pour déployer des bornes de recharge** sur le périmètre de Toulouse Métropole

à 1M€ jusqu'à la fin du mandat.

- Une station 1 borne normale 22 kW – 2 points de charge = coût moyen à date de 20 000€ TTC.

- Une station 2 bornes ultra-rapides 100kW – 4 points de charge = coût moyen à date de 140 000€ TTC.

 **Schéma Directeur Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques : identification / actualisation des besoins.**

- Quelle programmation sur la période 2024 – 2026 (parking/voirie, accessibilité PMR, équité territoriale...)?

Travaux de modélisation  
(théorie)



+

Données d'usage  
(usage actuel)



+

Retours citoyens  
(perceptions/ressenti)




+ réseau interne à développer

Echange / Coordination entre la  
Direction MGR pilote avec les  
pôles territoriaux, les  
communes, l'Action territoriale,  
les Gestions Déléguées...



## Déploiement sur domaine privé : les copropriétés.

La loi d'Orientation des Mobilités adoptée en 2019 prévoit, pour les parkings de plus de 10 places de stationnement, l'obligation de pré-équiper la totalité des places, en vue de l'installation de bornes de recharge.

 Elle impose d'ailleurs aux syndics, d'inscrire à l'ordre du jour d'une assemblée générale, avant le 1er janvier 2023, la question de l'installation de bornes de recharge dans les copropriétés non équipées.

La loi Climat et Résilience, du 22 août 2021 vient accélérer le développement des bornes de recharge de véhicules électriques en copropriété en :

- introduisant un nouveau mécanisme de financement si les copropriétés font le choix d'une installation collective auprès d'ENEDIS. Dans ce cas, les copropriétés n'auront pas à avancer les frais d'installation de l'équipement, qui sera remboursé par les contributions des utilisateurs des bornes de recharge.

- simplifiant les prises de décision relatives à l'équipement en bornes électriques en les subordonnant à un vote à la majorité simple, de l'assemblée générale des copropriétaires conformément au premier alinéa de l'article 24 de la loi du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis (nouvel article 24-5-1).

### Bâtiments collectifs

Dépôt du PC	Caractéristiques Du parking	Pré-équipement
Après 11 Mars 2021	> 10 places	100% des places
01/01/2017 – 11/03/2021	≤ 40 places	50% des places
	> 40 places	75% des places

**Avant 2017 - Pas d'obligation de pré-équipement mais...**



Possibilité de faire valoir son « droit à la prise ».

Depuis le 1er janvier 2015, **tout occupant qu'il soit copropriétaire ou locataire peut demander l'installation, à ses frais, d'une borne de recharge** sur son emplacement de parking, en le raccordant au compteur des parties communes de la copropriété.

\* Ce droit d'installation ne concernait jusqu'à présent que les parkings couverts et clos, mais depuis le 1.01.2021, le décret n°2020-1720 étend ce droit à la prise aux parkings ouverts ou en extérieur, dès lors que l'accès est sécurisé et à usage privé.

\* Deux arrêtés en date du 2.06.2023 viennent compléter le décret n°2022-1249 du 21.09.22 en précisant le dispositif de préfinancement.

# 1.7 LE CHANTIER DE LA LIGNE C

**Commission de quartier 4.3**  
Mardi 17 Octobre 2023



# PHASES DES ETUDES ET TRAVAUX DE LA LIGNE C



Formalisation d'un plan guide

Etudes de conception des espaces publics

Aménagements des espaces publics

Concertations organisées par Toulouse Métropole

Dépôt des Permis d'aménager

2022

2023

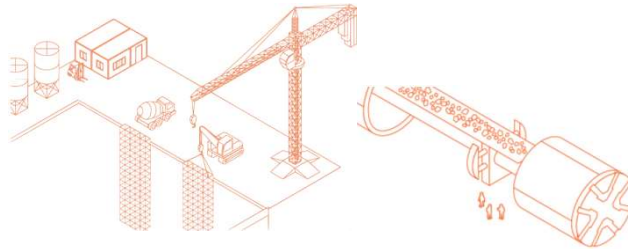
2026

2027

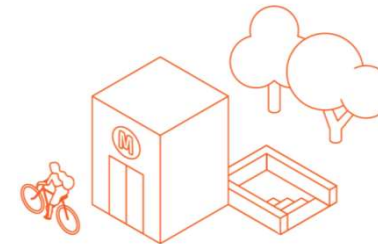
2028



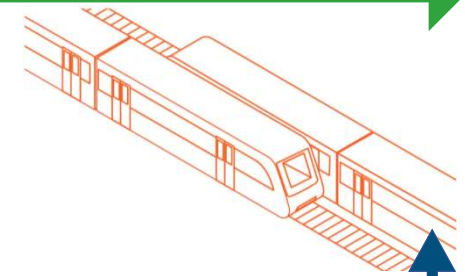
**TRAVAUX PREPARATOIRES**



**TRAVAUX DE CREATION DES TUNNELS ET DES STATIONS**



**AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS**



**ESSAIS ET MARCHE A BLANC**

**MISE EN SERVICE**





LA LIGNE C AVANCE

# LES TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL DANS LE QUARTIER





toulouse  
métropole

**Un nouveau dispositif  
et  
une « application Travaux »**



Commission de quartier 4.3





# Un nouveau dispositif et un outil complémentaire

COORDINATION & COM PROXI grands travaux

## Notre objectif stratégique

Améliorer l'acceptabilité des nuisances pour les riverains, usagers, commerçants,...liées aux travaux de la ligne C et des Grands Travaux.

## Comment l'atteindre ?

- Garantir la bonne tenue des chantiers et des abords sur l'espace public,
- Garantir la qualité et la réactivité de l'information/communication de proximité autour des chantiers,
- Avoir une vision globale et anticiper les problématiques des usagers,
- Proposer et mettre en place des méthodes pour développer la réactivité et l'anticipation de l'information travaux au bénéfice des usagers,
- Gérer « l'application travaux ».





# Un nouveau dispositif et un outil complémentaire

COORDINATION & COM PROXI grands travaux

## Quels sont nos moyens ?

- **La mise en œuvre d'une instance de pilotage co-présidée par :**
  - Jean-Michel Lattes (Président de Tisséo Collectivités et de Tisséo Ingénierie) et,
  - Jean-Jacques Bolzan (réfèrent gestion des chantiers ligne C et Président de la Commission Mobilités de Toulouse Métropole).
- **La création d'une équipe qui est :**
  - point d'entrée des demandes,
  - et interface avec les différentes directions de la communication (TM / TC / TI / TV) et opérationnelles.
- **La mise en place d'une application numérique.**





# Un nouvel outil pour la Collectivité : une « application travaux »

COORDINATION & COM PROXI grands travaux

**Un outil gratuit nous permettant** de renforcer les outils existants de communication pour :

- plus de réactivité,
- informer sur le projet,
- recevoir directement des signalements de la part des riverains / usagers,
- dialoguer avec entre services concernés,
- formuler une réponse quasi immédiate ou d'attente si nécessité d'une étude,
- établir un suivi des demandes, de leur nature.





# Un nouvel outil pour la Collectivité : une « application travaux »

COORDINATION & COM PROXI grands travaux

## Concrètement :



- Le riverain/usager pose une question, fait remonter une gêne...



- Le correspondant sectoriel coordonne et sollicite les équipes pluridisciplinaires et référents opérationnels pour répondre ou résoudre le problème dans les meilleurs délais



- Des notifications informent la communauté des actions mises en place



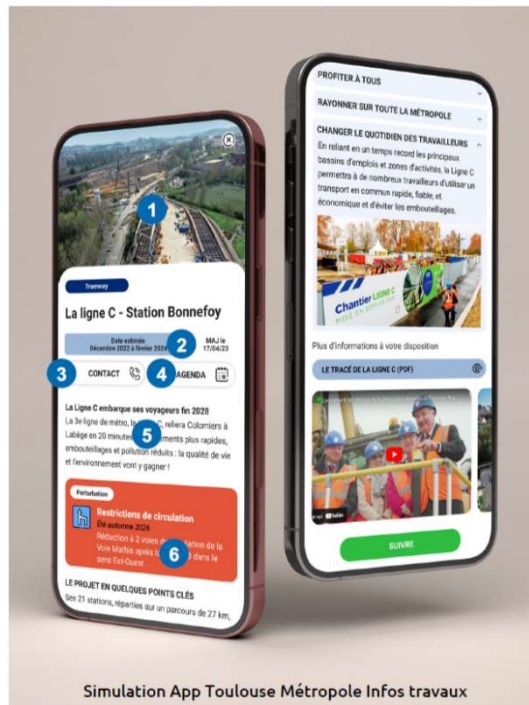
- Satisfaction du riverain/usager



toulouse  
métropole

## Les fonctionnalités de « l'application travaux »

COORDINATION & COM PROXI grands travaux



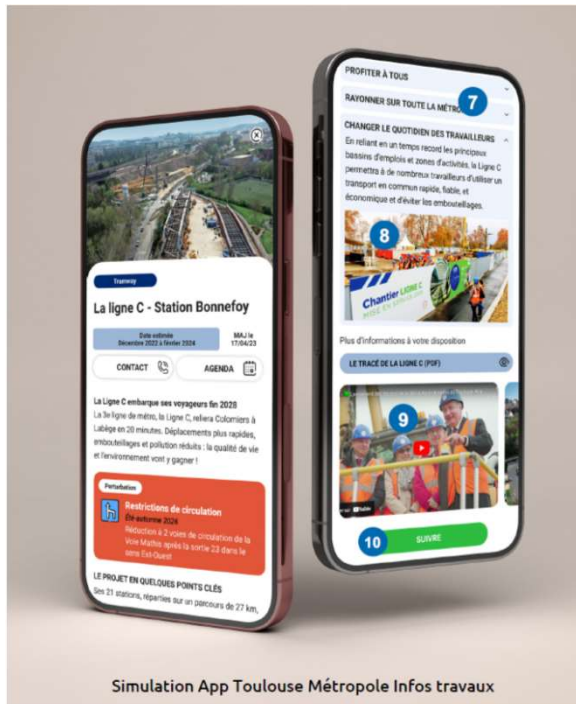
### Une fiche chantier est composée de :

- Une photo d'illustration,
- Les dates estimées du début et de fin du chantier,
- Un lien vers un site web,
- Un agenda (pour enregistrer le créneau dans le téléphone) activable,
- Un texte d'introduction,
- Une zone de perturbation composée d'une icône, d'un titre, d'une adresse, d'un texte sur la gêne.



# Les fonctionnalités de « l'application travaux »

COORDINATION & COM PROXI grands travaux



## Une fiche chantier est composée de (suite) :

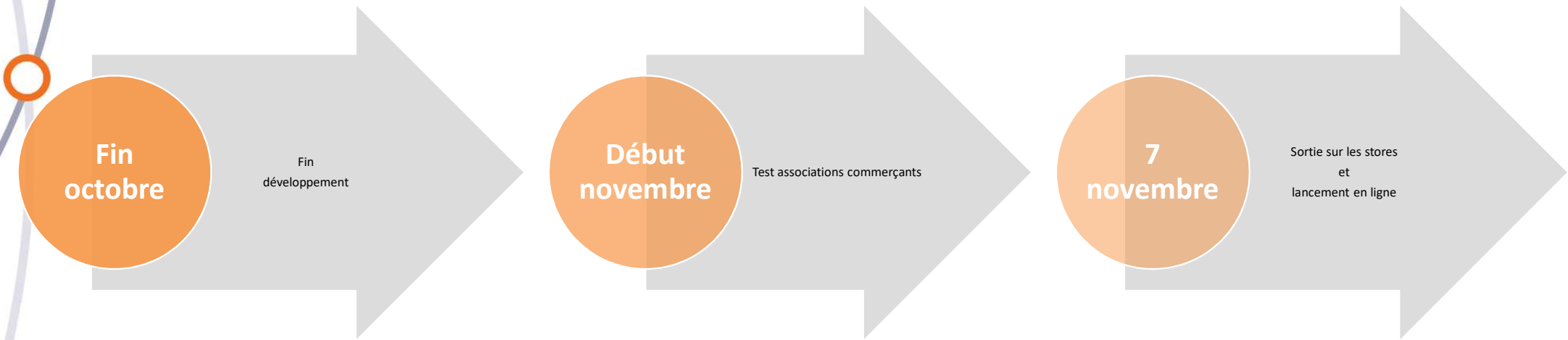
- Une zone « de présentation dépliable » permettant de présenter les différentes phases du chantier, des documents à télécharger,
- Une ou plusieurs photos d'illustration,
- Une vidéo de promotion (lien vers plateforme vidéo),
- Un bouton pour s'abonner au chantier.





# Le planning de sortie de « l'application travaux »

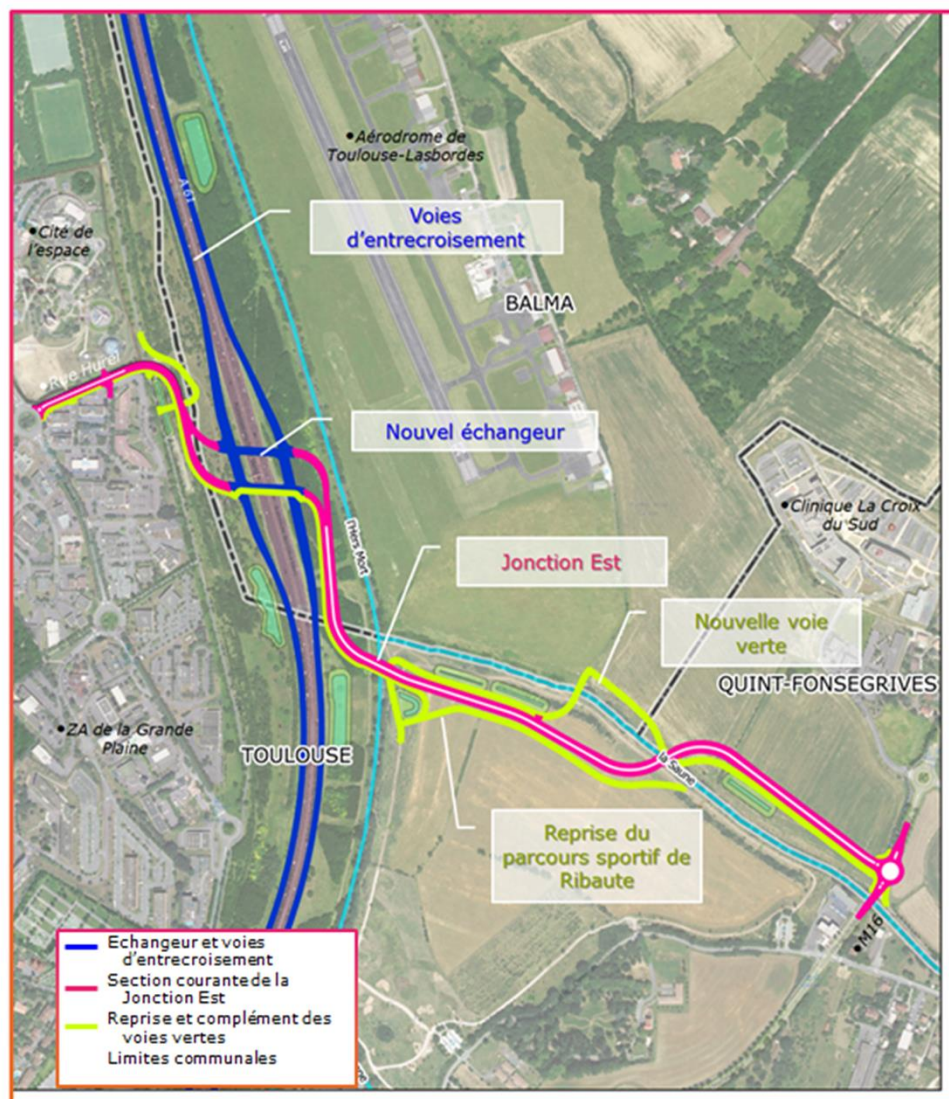
COORDINATION & COM PROXI grands travaux





# 1.6 JONCTION EST

**Commission de quartier 4.3**  
Mardi 17 Octobre 2023



## Rappel des objectifs du projet Jonction Est

- **Accompagner le développement de l'Est toulousain**
- **Améliorer et sécuriser les conditions d'accès au périphérique Est**  
(Répartition des points d'accès, voies d'entrecroisement)
- **Faciliter les transports en commun aux heures de pointe**  
(Délestage des routes de Revel et de Castres du trafic automobile au profit de la circulation des bus Linéo)
- **Développer et mailler les liaisons piétons et cycles**

## Dates clés du projet

- **Concertation** → Été 2022
- **Bilan de la Concertation** → Février 2023
- **Dépose du dossier à la préfecture pour instruction** → Été 2023
- **Enquête publique** → Automne 2024
- **Objectif obtention DUP / Autorisation environnementale** → Fin 2024

➤ Réunion d'échanges avec les associations en Bureau de Quartier commun 4.3 et 5.1 programmée le **23 Novembre 2023**

# 1.7 AMENAGEMENTS DU QUOTIDIEN

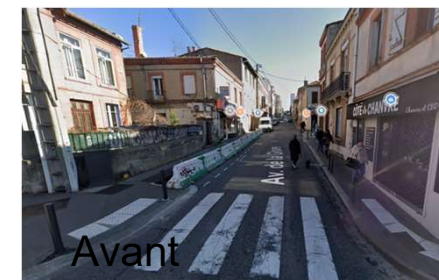
**Commission de quartier 4.3**  
Mardi 17 Octobre 2023

## Photos d'aménagements réalisés

### Rue Montor



### Avenue de la Gloire



## Chantiers voirie



## Réalisés

- 1 Rue Montor (angle Blanchisserie) :  
réfection ponctuelle de la voirie
- 2 Rue du Docteur Jean Arlaud (section Jean Rieux / Stéphane Mallarmé) :  
élargissement du trottoir
- 3 Avenue de la Gloire : élargissement ponctuel du trottoir au droit des commerces (pérennisation de l'aménagement réalisé avec des murs en béton)

## A venir

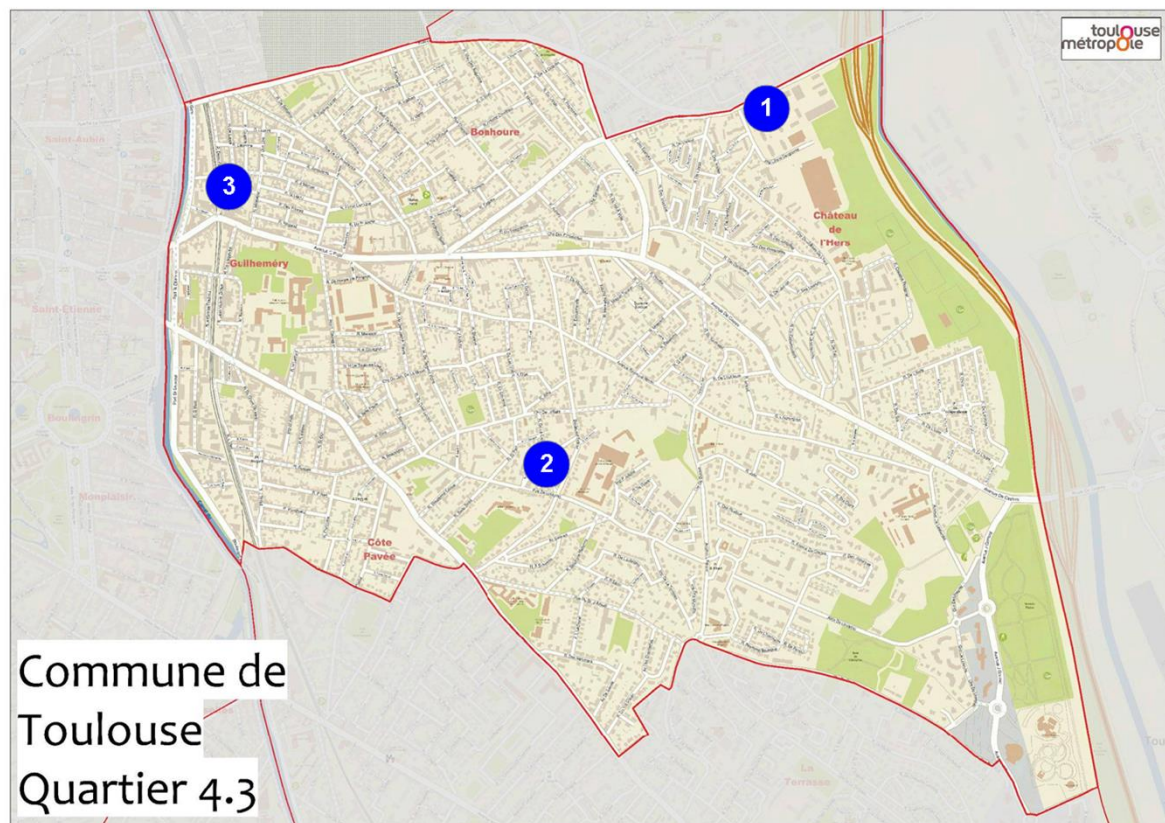
- 4 Rue Bernard Mulé : débitumisation de l'anneau central de l'impasse
- 5 Rue Mireille : requalification et réfection complète de la voirie

## Photos d'aménagements réalisés

### Rue du Docteur Jean Arlaud



## Etudes en cours



- 1 Impasse Liliane Desgraves / avenue Jean Chaubet : création d'une liaison avec réfection complète de la voirie
- 2 Rues Cambigue et Maxime Jouret : requalification et réfection complète de la voirie
- 3 Rues Garrigou / Blanchisserie / Iéna : requalification et réfection complète de la voirie

# 2

## Actualités du Quartier

**Commission de quartier 4.3**  
mardi 17 octobre



## Les événements à venir

13 octobre 2023

Inauguration fresque  
ecole armand Leygue

17 octobre 2023

Commission de  
Quartier

7 novembre  
2023

Balade Citoyenne  
n° 15  
Secteur Raymond  
naves

23 novembre  
2023

Bureau de  
quartier 4.3 / 5.1  
Jonction Est

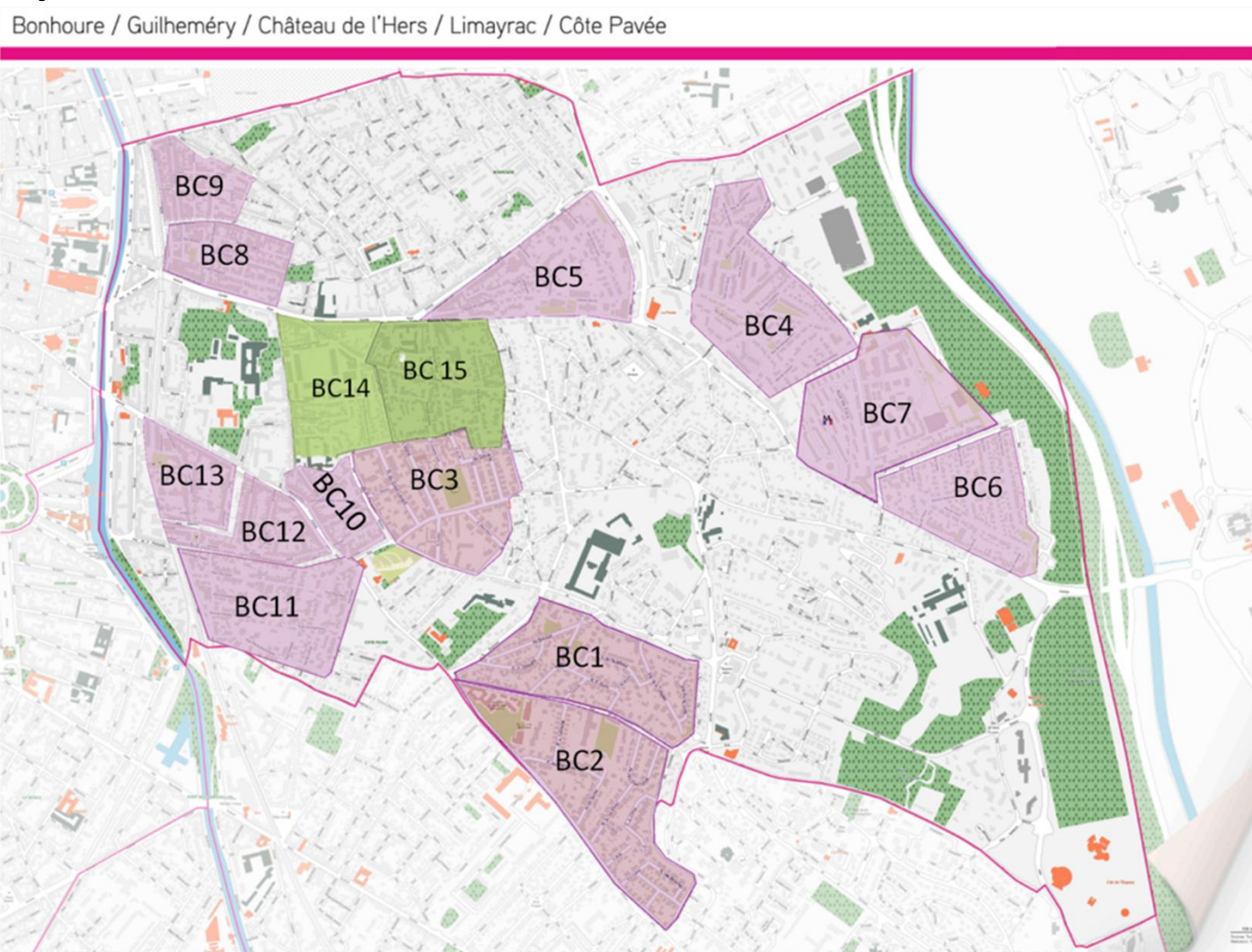
Janvier 2023

Atelier Citoyen  
ecologie

Février 2023

Bureau de quartier  
Mes idées pour  
mon quartier

# Les Balades Citoyennes



## Mes idées pour mon Quartier 2eme edition

**MES IDÉES POUR  
MON QUARTIER**

2<sup>E</sup> ÉDITION

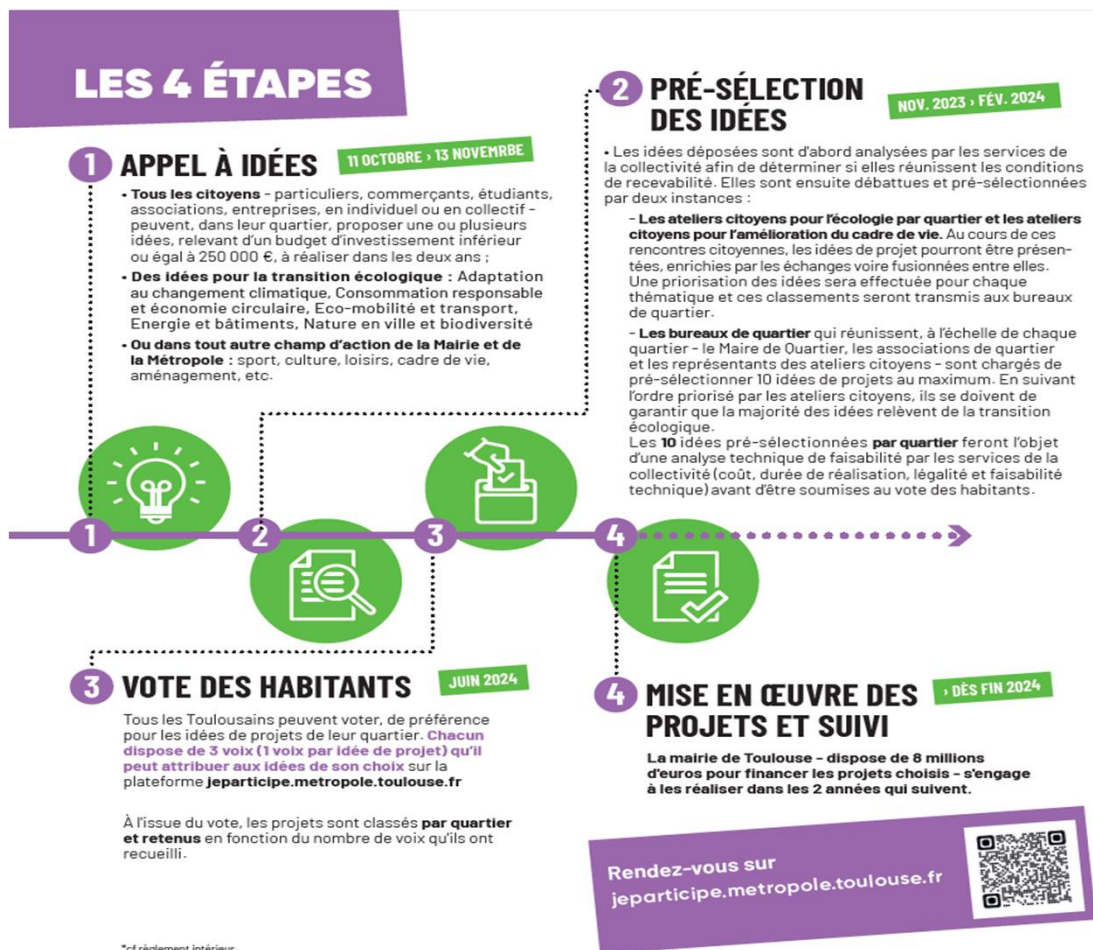
[jeparticipe.metropole.toulouse.fr](http://jeparticipe.metropole.toulouse.fr)

11 OCTOBRE > 13 NOVEMBRE

 **PROPOSEZ  
VOS PROJETS**

  
**Mon Quartier + Facile**  
MAIRIE DE  TOULOUSE

# Mes idées pour mon Quartier 2eme édition



\*cf règlement intérieur.

# La collecte de déchets : Nouveautés

**À partir du 16 octobre, vos nouveaux jours de collecte pour vos ordures ménagères**  
(hors zones industrielles)

**Précisions sur les limites des zones :**

- Abbi (Route d') : entièrement mardi et vendredi
- Brunhes (Av. Jean) : entièrement lundi, mercredi et vendredi
- Crampel (Av.) : N° impairs lundi, mercredi et vendredi / N° pairs mardi et vendredi
- Delacourte (Bd.) : N° impairs lundi, mercredi et vendredi / N° pairs mardi et vendredi
- Demaiselles (Allées des) : N° impairs mardi et vendredi / N° pairs lundi, mercredi et vendredi
- Doudat de Séverac (Bd.) : N° impairs mardi et vendredi / N° pairs lundi, mercredi et vendredi
- Fekburg (Bénédictin (Rue du)) : entièrement mardi et vendredi
- Fite (Allée Charles de) : entièrement lundi, mercredi et vendredi
- Fontaines (Rue des) : entièrement lundi, mercredi et vendredi
- Lyon (Av. de) : entièrement mardi et vendredi
- Récollets (Bd. des) : N° impairs lundi, mercredi et vendredi / N° pairs mardi et vendredi
- Sarrault (Allée Maurice) : entièrement lundi, mercredi et vendredi
- Soupirs (Allée des) : entièrement mardi et vendredi


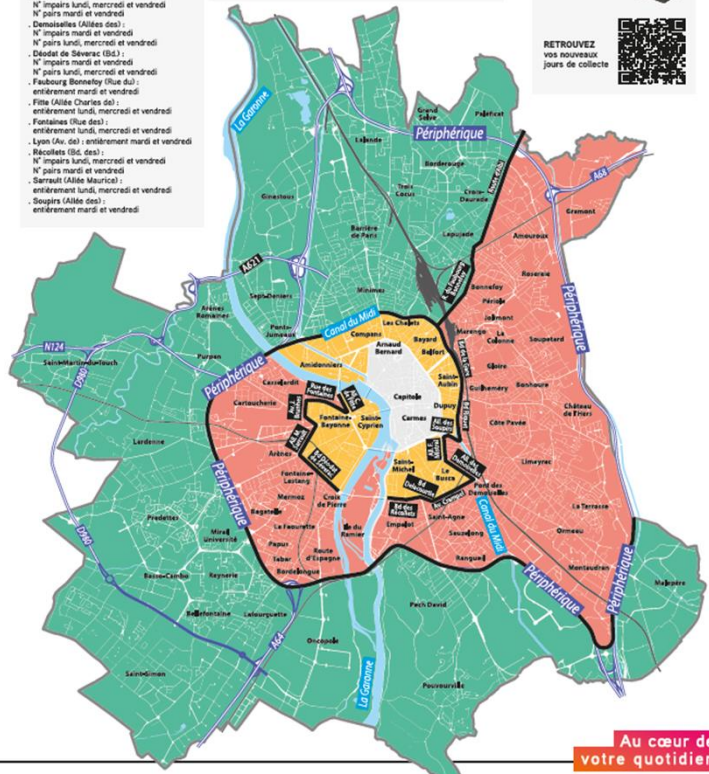
**Zoom sur :**

- Amandier (Rue de l'), Bastères (Rue), Casimère de Croix-Gouraud (Imp. de), Devèze (Place François), Sabarich (Imp.) : mardi et vendredi
- Aristote (Rue), Bossuet (Rue), Capus (Rue), Cazeneuve (Rue du Commandant), Cobas (Rue), Comenges (Rue), Desarmats (Rue), Ferrand (Rue), Mouline (Imp.), Orléans (Rue des), Pons (Imp.), Revel (Imp. de), Sand (Rue Georges), Sizabre (Rue Jean), Thiers (Rue), Villavieille (Rue) : lundi et jeudi

**Jours de collecte des ordures ménagères :**

- Lundi et jeudi
- Mardi et vendredi
- Lundi, mercredi et vendredi

RETROUVEZ vos nouveaux jours de collecte

**Infos Pratiques**  
metropole.toulouse.fr

**Au cœur de votre quotidien**  
toulouse métropole

Pour s'adapter à l'évolution du territoire et améliorer la qualité du service rendu aux habitants, les tournées de collecte des ordures ménagères et celles des emballages et papiers des habitants de la ville de Toulouse évoluent. Elles seront réorganisées du lundi au vendredi, à raison de deux ou trois passages hebdomadaires pour les ordures ménagères et un passage pour les emballages et papiers.



# La collecte de déchets : Nouveautés

À partir du 16 octobre, vos nouveaux jours de collecte pour vos emballages et papiers (hors zones industrielles)

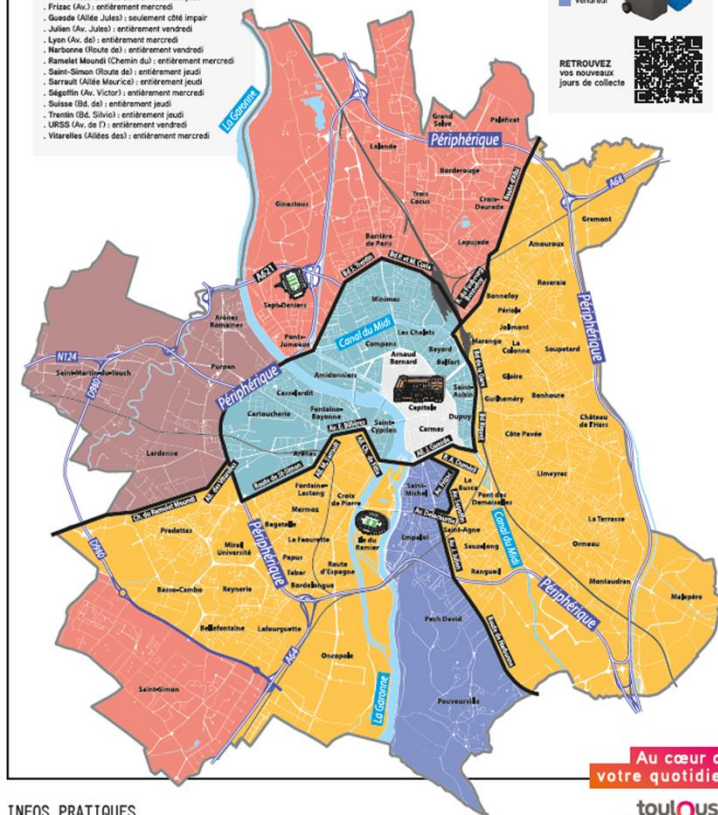
- Précisions sur les limites des zones:
- Abi (Route d') : entièrement mercredi
  - Billières (Av. Etienne) : entièrement jeudi
  - Curie (Bd. Pierre et Marie) : entièrement jeudi
  - Delacourte (Bd.) : entièrement mercredi
  - Duméril (Plus Altred) : entièrement mercredi
  - Faubourg Bonneluy (Rue du) : entièrement mercredi
  - Fite (Allées Charles ds) : entièrement jeudi
  - Frisac (Av.) : entièrement mercredi
  - Guesse (Allée Jules) : seulement côté impair
  - Julien (Av. Jules) : entièrement vendredi
  - Lyon (Av. ds) : entièrement mercredi
  - Marbonne (Route ds) : entièrement vendredi
  - Ramelet Moudi (Chemin du) : entièrement mercredi
  - Saint-Simon (Route ds) : entièrement jeudi
  - Sarraute (Allée Maurice) : entièrement jeudi
  - Ségalin (Av. Victor) : entièrement mercredi
  - Suisse (Bd. ds) : entièrement jeudi
  - Tremblé (Bd. Silvio) : entièrement jeudi
  - URSS (Av. de F) : entièrement vendredi
  - Viaralles (Allées ds) : entièrement mercredi

Jours de collecte des emballages et papiers :

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi



RETROUVEZ vos nouveaux jours de collecte



Au cœur de votre quotidien

INFOS PRATIQUES  
metropole.toulouse.fr

toulouse  
métropole

Mon  
Quartier  
+ Facile

MAIRIE DE TOULOUSE

**Soyez le premier informé  
sur l'actualité  
dans votre quartier !**



Je m'inscris



**Mon Quartier + Facile**  
MAIRIE DE  TOULOUSE